



# SCHEMA D'ARCHIPEL DES TUAMOTU-GAMBIER

Comprenant le schéma d'implantation des grands équipements d'infrastructures d'intérêt territorial et des vocations socioéconomiques des îles principales

## Insularité : désenclaver les îles et tirer parti de la mer

- Equipements & Infrastructures**
- aéroport à réaménager et agrandir en vue de l'accueil d'avions de ligne gros-porteurs
  - installations de débarquement des passagers à améliorer et rendre plus confortables
  - marina de plaisance à aménager sous réserve d'un impact environnemental limité
  - chantier naval à aménager sous réserve d'un impact environnemental limité
  - ferme aquacole Tahiti Nui Ocean Food à développer
  - bungalows en condominiums à développer

- Liaisons et télécommunications interinsulaires**
- liaison par cargo-mixte
  - navette interinsulaire à renforcer
  - escala possible sur ligne aérienne internationale (réaménagement aéroportuaire)
  - ligne aérienne régulière
  - liaison aérienne à développer
  - câble numérique haut-débit domestique Natitua

- Enjeux pour «l'économie bleue» de l'archipel**
- croisière et plaisance à développer avec des infrastructures raisonnables et adaptées
  - tourisme sous-marin à développer raisonnablement en fonction des capacités d'hébergement
  - perliculture à développer sous réserve de nettoyage régulier des lagons

## Habitabilité : développer le territoire de manière soutenable

- Equipements & infrastructures**
- lycée de la mer à créer (site possible)
  - énergie éolienne et solaire à développer pour améliorer le mix énergétique
  - espace public numérique et salle de télé-médecine à créer dans les îles reliées au câble

- Enjeux et vocations de développement socioéconomiques**
- + 3 000 habitants à 2040
  - + 1 640 logements à 2040 (à répartir dans le cadre d'un schéma directeur)
  - phosphate et agrégats de Makatea à exploiter sous réserve de remise en état des terrains
  - agriculture ou sylviculture à préserver / à faire évoluer vers des pratiques agroécologiques
  - apiculture à développer

**PECHE** - Vocation principale de l'île (exemple)  
**SERVICES** - Vocation secondaire de l'île (exemple)

*Nota bene :*  
 Le Schéma d'archipel est un document avant tout stratégique et incitatif destiné à spatiaiser les orientations de développement et d'aménagement du DOG. Compte-tenu de son échelle, la localisation des éléments présentés sur ce schéma est indicative. Dans tous les cas, les orientations présentées dans le texte prévalent sur celles du schéma.